

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 33 (1976)
Heft: 5: Transfert dans l'éducation physique

Artikel: Éducation par le sport des loisirs
Autor: Hotz, Arthur
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

terminé. Cela signifie que les attitudes et conceptions appliquées dans un sport déterminé (par exemple dans le football) comme l'esprit chevaleresque, la concentration, le plaisir de jouer, n'ont un effet sur le comportement dans des situations données que si elles correspondent à ces situations, en d'autres termes si elles ressemblent du point de vue de la structure à ces situations. Nous parlons de ressemblance structurelle lorsqu'il s'agit de formes de jeu (par exemple basketball, volleyball) ou de situations (par exemple travail d'équipe dans une entreprise) analogues qui laissent présumer des rôles analogues. D'après les plus récents résultats scientifiques, il faut douter que l'on puisse généraliser les caractéristiques de la personnalité (par exemple recherche de la performance, degré des prétentions, dispositions à prendre des risques, sûr de vaincre, peur d'échouer).

Le groupe est de l'avis que deux conditions sont importantes pour le transfert dans le domaine du comportement individuel et social: les différents éducateurs (école, parents, moyens de communication) doivent exercer une influence *durant une période assez longue et visant au même but*. Il est également possible, dans des cas isolés, qu'un événement marquant mène à un schéma de conception relativement stable. Mais en général, il faut que l'influence dure un certain temps. Si les éducateurs ne tirent pas à la même corde et si l'enfant vit des moments normatifs contradictoires, il se peut que le succès des efforts entrepris par le maître de gymnastique dans le domaine de l'éducation soit mis en cause. Si les élèves apprennent à connaître l'école comme un «monde intact» dont les valeurs ne sont plus valables en dehors de l'école, il est improbable que ces valeurs soient transférées à des situations extra-scolaires. Ceci est également valable dans le cas où des efforts déterminés dans le domaine de l'éducation restent limités à l'enseignement du sport sans qu'ils soient soutenus par les autres enseignants et les parents.

Comme dernier point, le groupe a examiné la question des possibilités de prendre des mesures pédagogiques précises pour préparer et favoriser le transfert de tendances du comportement individuel et social dans l'éducation physique. Pour le transfert de conceptions



et d'attitudes, il paraît important de les exiger et de les entraîner dans différentes situations et occasions. Donc non seulement dans le football, mais également dans les autres sports d'équipe; non seulement dans les leçons de sport, mais également dans les autres leçons et à la maison. Pour ce faire, il est nécessaire de coordonner les efforts dans le domaine de l'éducation entrepris d'un côté par le maître de gymnastique et les autres enseignants et de l'autre par l'école et les parents. Le groupe est de l'avis que la réflexion du comportement social lors de manifestations sportives joue également un rôle important à côté de *l'incitation à appliquer intentionnellement dans d'autres situations des attitudes et conceptions données*. A ce sujet, une grande importance est attribuée à la *discussion du jeu* durant ou au terme de la rencontre. D'autres faits à ne pas négliger en rapport avec le transfert sont: *attirer l'attention sur des situations analogues dans la vie quotidienne*, à l'école et en dehors de l'école et *soutenir les impulsions susceptibles de porter à un transfert positif*. L'école n'est pas un espace vital ou un abri isolé qui doit être séparé de la vie sociale et économique, mais au contraire elle est étroitement liée à ces réalités. Il n'y a donc pas seulement un transfert de conceptions et attitudes de l'école à des domaines extra-scolaires mais également dans le sens inverse.

Groupe de discussion

Éducation par le sport des loisirs

Modération: Peter Röthig
Jürg Schiffer

Rapport: Arthur Hotz

Délimitations:

Le sport des loisirs

- n'est pas un auxiliaire du sport de performance
- *n'est pas seulement* une compensation pour le travail,
- *n'est pas seulement* un sport de compensation et
- *n'est pas seulement* un sport récréatif

mais:

la réalisation des droits de l'homme

- au mouvement
- au jeu
- au plaisir et
- à la compagnie (sociabilité)

et notamment dans le sens récréatif.

Conviction:

Le sport des loisirs peut donner la possibilité

d'acquérir quelque chose,
notamment des aptitudes
(potentiel d'action),

qui peuvent également être appliquées dans d'autres situations.

1re thèse: Si la personne *détermine elle-même* son activité sportive, la *probabilité* d'une *activité créative* éventuelle (réalisation de soi-même) est plus grande que dans d'autres cas.

2e thèse: Le sport des loisirs n'est pas organisé en *premier lieu* pour poursuivre des *buts* déterminés dans l'éducation (ou d'autres domaines).

3e thèse: Le but du sport des loisirs est *plutôt le plaisir* que l'éducation.

4e thèse: Le sport des loisirs possède une structure *plutôt variable* (et moins rigide).